



Master Sciences de l'éducation et de la formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation et de la formation. 2016, Université de Nantes. hceres-02041459

HAL Id: hceres-02041459

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041459>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation et de la formation

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'Université de Nantes comporte normalement quatre spécialités : *Direction et encadrement dans les organisations de formation et d'insertion, Surdit , langage et accessibilit , D veloppement des capacit s d'apprentissage, insertion et r insertion professionnelles* et *M tiers, pratiques et recherches en  ducation et formation (MPREF)*. Pour des raisons non explicit es, le dossier ne mentionne que cette derni re sp cialit , l' valuation ne se fera donc que sur la sp cialit  *MPREF*.

 labor e par le d partement des Sciences de l' ducation, la structure de la sp cialit  *MPREF* remonte   2005 et a  t  modifi e en 2008. Elle comporte une premi re ann e (M1) commune   tous les inscrits et deux parcours en deuxi me ann e (M2) : un parcours recherche * ducation et formation : acteurs, processus et savoirs* et un parcours professionnel intitul  *Formation de formateur par l'analyse des situations de travail (FFAST)*. Le master est associ  de mani re tr s  troite au laboratoire d'adossement : le Centre de recherche en  ducation de Nantes (CREN, Equipe d'accueil, EA 2661). Il compte 84 inscrits en 2014-2015, apr s une quasi-division par deux de ses effectifs depuis 2010. La formation se d roule sur le site nantais.

Le M1 comporte 290 heures d'enseignement ainsi que 3 semaines de stage obligatoire. A cela s'ajoute la r alisation d'un m moire de recherche. Dans la tradition de l'ancien DEA (dipl me d' tudes approfondies), le parcours recherche * ducation et formation : acteurs, processus et savoirs* vise principalement la poursuite en doctorat. Il comprend 5 unit s d'enseignements (UE) et totalise 166 heures d'enseignement, uniquement en pr sentiel. Le parcours professionnel *FFAST* a pour objectif la formation de formateurs dans le cadre d'une « p dagogique des situations ». Se fondant notamment sur la didactique professionnelle, il vise   l'analyse des situations de travail et de formation. Il comporte 269 heures d'enseignement en pr sentiel et 240 heures de stage.

Synth se de l' valuation

Globalement, le dossier est d'une grande richesse et a tenu compte des recommandations de la pr c dente  valuation. Il se caract rise par le r investissement des r sultats de la recherche sur les enjeux de la formation, en lien avec les axes du laboratoire d'adossement. Le dossier t moigne  galement d'une volont  de transparence qui se manifeste dans l'abondance des explications et des tableaux donn s. Appara t en creux une  quipe dynamique qui s'est donn  des bases de fonctionnement d mocratiques. On ne peut que l'encourager   poursuivre !

Les modalit s de formation d velopp es sont conformes au cadre l gal d'un master et correspondent aux objectifs vis s. La formation semble bien int gr e dans les r seaux de recherche et professionnels. Elle associe transparence, coh rence, progressivit  et vari t  afin de s'adapter au projet de recherche et au projet professionnel des  tudiants. Elle b n ficie d'ailleurs d'un bon taux d'insertion professionnelle. La formation para t bien ins r e dans un r seau d'institutions r gionales, d' coles professionnelles, d'associations professionnelles et de partenaires professionnels, m me si la part des enseignements assur s par ces derniers semble un peu faible. L' quipe p dagogique fonctionne gr ce   la coll gialit  et l' quilibre dans les attributions de responsabilit s. Le fonctionnement para t r gulier et efficace notamment avec des rotations des responsabilit s et des jurys examin es annuellement.

Le principal point pr occupant, et il est de taille, se r v le  tre la baisse des effectifs. Celle-ci a sans doute conduit   une plus forte ad quation entre le public et les objectifs d'une formation recentr e, ainsi qu'  une  l vation du taux de r ussite (en M1) et du taux de passage en M2. D'autres points m riteraient une attention particuli re comme l'absence de conseil de perfectionnement, ou de prise en compte des donn es produites par la cellule locale d'insertion professionnelle (CLIP) sur le suivi des dipl m s, r v lant ainsi un processus d'auto valuation perfectible.

Points forts :

- Offre d’enseignement d’une grande limpidité sur les objectifs et les compétences visées.
- Positionnement favorable dans l’environnement régional.
- Équipe pédagogique qui associe opérationnalité et fonctionnement démocratique.
- Élévation du taux de réussite (en M1) et du taux de passage en M2, malgré une sélection.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés et forte satisfaction quant à l’adéquation entre diplôme et poste occupé.
- Adossement très étroit de la formation avec les recherches menées au sein d’un laboratoire dynamique et bénéficiant d’un large rayonnement.

Points faibles :

- Baisse inquiétante des effectifs, notamment en M1 et dans une moindre mesure en M2 *FFAST*.
- Processus d’autoévaluation encore timide.
- Place encore relativement faible des intervenants professionnels, même dans le parcours professionnel *FFAST*.

Recommandations :

L’érosion des effectifs ne paraît pas enrayée, ce qui doit conduire à engager une concertation avec d’autres composantes porteuses de master (par exemple l’école supérieure du professorat et de l’éducation - ESPE) en proposant par exemple une réciprocité dans les mutualisations. Il apparaît clairement que les étudiants inscrits en master *Métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation (MEEF)* pourraient bénéficier de notions théoriques et de compétences méthodologiques en suivant certaines unités d’enseignement (UE) de la spécialité *MPREF*. Cela pourrait éventuellement donner lieu à des doubles inscriptions. La mise en place d’un conseil de perfectionnement au niveau de la mention serait sans doute bénéfique à son amélioration continue par le biais d’une autoévaluation régulière. Cela permettrait également d’impliquer plus de professionnels à tous les niveaux de la formation. Ainsi, le conseil de perfectionnement pourrait sans doute travailler sur le fait que les modalités des stages gagneraient à être formalisées (durée exacte, suivi et évaluation), qu’il conviendrait de rendre lisibles les critères de sélection en M2 ainsi que les modalités d’évaluation. Il serait également souhaitable de développer la mobilité sortante des étudiants et des enseignants grâce aux partenariats internationaux du CREN. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mériterait d’être actualisée. Enfin, rééquilibrer les parts respectives des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) pourrait permettre aux étudiants de mieux intégrer les acquis théoriques des UE du tronc commun disciplinaire.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le dossier est d’une grande limpidité sur les objectifs visés. L’offre d’enseignement associe cohérence, progressivité et variété, notamment grâce aux options proposées qui s’adaptent aux méthodologies de recherche et aux projets professionnels.</p> <p>En M1, l’offre d’enseignement est diversifiée et équilibrée, ce qui correspond aux objectifs assignés : faire acquérir des savoirs et méthodes de recherche en éducation et formation ; amener, grâce à des apports théoriques, les étudiants à développer une réflexion argumentée sur les questions vives en éducation.</p> <p>Le parcours recherche vise principalement la poursuite en doctorat et éventuellement une insertion professionnelle dans les domaines de l’enseignement, de la formation et de la recherche : enseignement à l’université, ingénierie pédagogique, administration de l’éducation ou expertise. L’offre de formation et les compétences visées sont conformes à ces deux objectifs, comme la construction d’une culture scientifique variée. A cet égard, l’initiative d’un oral à mi-parcours devant des</p>
---	--

	<p>chercheurs de deux axes différents du CREN apparaît opportune. La connaissance du milieu et des usages de la recherche (à travers les séminaires communs avec d'autres universités et la participation à des manifestations scientifiques, y compris leur montage), la maîtrise de la conduite des recherches dans le domaine considéré et l'aptitude à adopter une posture réflexive dans toute activité professionnelle, sont autant de compétences que les étudiants pourront acquérir au cours de leur formation.</p> <p>Pour le parcours professionnel <i>FFAST</i>, quatre domaines de compétences sont annoncés : analyser des situations de travail ; analyser les effets identitaires des situations de travail et de formation ; contribuer à la conception de ressources numériques et en analyser les usages ; et articuler recherche et développement professionnel. Les champs professionnels visés sont ceux du conseil, de l'accompagnement et de l'animation, que ce soit dans le secteur public, privé, ou parmi les associations de conseil et de formation.</p> <p>Les exemples des fonctions occupées par les diplômés de la promotion 2011-2012 confirment que la formation prépare bien à des métiers de cadres, principalement, mais non exclusivement, dans le domaine de la formation. Par ailleurs, 55 % des répondants de l'enquête occupent des fonctions dans le secteur de l'enseignement et de la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est adossée au Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN, EA 2661).</p> <p>Le dossier propose une analyse comparative exhaustive des formations de son environnement. Il apparaît que la formation <i>MPREF</i> est bien la seule à proposer une formation relative aux métiers de l'éducation et de la formation, qui ne soit pas spécifique à un métier ou à un domaine restreint. Ainsi, le parcours professionnel <i>FFAST</i> ne se limite pas aux ressources humaines mais s'élargit à tous les formateurs dans les domaines de l'éducation, de la formation et du soin. Du fait de l'adossement aux recherches menées par le CREN, le dossier se félicite que le M2 <i>FFAST</i> soit, par rapport à d'autres formations en ingénierie de la formation, le seul à être prioritairement inscrit dans le champ de la didactique professionnelle.</p> <p>La formation paraît bien insérée dans un réseau d'institutions régionales (conseil régional, rectorat), d'écoles professionnelles (Institut de formations en soins infirmiers - IFSI), d'associations professionnelles (Association régionale des instituts de formation en travail social - ARIFTS), de partenaires professionnels, même si toutes les structures ne sont pas citées. Par ailleurs, plusieurs enseignants-chercheurs du M2 parcours <i>FFAST</i> sont membres de l'association scientifique internationale « Recherches et pratiques en didactique professionnelle » (RPDP).</p> <p>Cependant, le positionnement de la formation paraît surtout menacé par le dynamisme des masters <i>MEEF</i> depuis 2012.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le M1 et le parcours recherche sont très largement assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation (SdE) de l'Université de Nantes. Les professionnels sont un peu plus représentés dans le parcours <i>FFAST</i>. Les tableaux produits montrent la collégialité et l'équilibre dans les attributions de responsabilités. Le fonctionnement paraît régulier et efficace (rotations des responsabilités et des jurys examinées annuellement).</p> <p>Pour le M1, on compte 15 intervenants : 7 maîtres de conférences (MCF), 5 professeurs des universités (PU), 2 professeurs de lycée et un formateur indépendant (rattaché au CREN). Les heures sont équitablement réparties entre MCF et PU. Les cours magistraux (CM) du tronc commun théorique sont assurés à la fois par des PU et des MCF. Parmi les enseignants-chercheurs, un seul fait partie de la 17^{ème} section (philosophie) du conseil national des universités (CNU) ; mais il est logique que la 70^{ème} section (sciences de l'éducation) soit dominante dans une perspective de lien avec la recherche.</p> <p>Pour le parcours recherche, on compte 14 intervenants : 7 MCF, 6 PU et un formateur indépendant rattaché au CREN. A l'exception d'un PU et du formateur, il s'agit de la même équipe que pour le M1. Là encore, la répartition des heures paraît équilibrée.</p> <p>Pour le parcours professionnel <i>FFAST</i>, on comptabilise 21 intervenants : 9 MCF, 4 PU, 1 professeur de lycée, 3 formateurs de l'ESPE, 2 doctorants, 1 formatrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et 1 formateur indépendant. Deux d'entre eux sont rattachés à la 17^{ème} section</p>

	<p>CNU, les autres à la 70^{ème}. La répartition des heures montre la priorité donnée à la recherche, notamment dans le domaine de la didactique professionnelle : 276 heures assurées par les MCF, 90 heures pour les PU, 112 heures pour les professionnels hors département des Sciences de l'éducation. On pourrait donc suggérer aux responsables de la formation d'impliquer davantage les intervenants professionnels afin d'améliorer l'insertion des diplômés du parcours <i>FFAST</i>. Des co-responsabilités pour certaines UE pourraient être envisageables.</p> <p>Les modalités de fonctionnement du département des Sciences de l'éducation sont données en toute transparence : six réunions par an, en présence des délégués étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation continue à être attractive ; son taux de réussite s'améliore (en M1 surtout) ; cependant, ses effectifs baissent dangereusement.</p> <p>Effectivement, on passe de 171 étudiants en 2010-2011 (une répartition très équilibrée : 84 en M1, 47 en parcours recherche et 40 en parcours <i>FFAST</i>) à 84 en 2014-2015 (29 en M1, 28 en parcours recherche et 27 en parcours <i>FFAST</i>). Le dossier affirme que cette baisse est enrayée ; mais les derniers chiffres restent peu rassurants. Deux explications sont données. D'une part, les effets de la réforme des ESPE : de plus en plus d'étudiants, issus d'une licence <i>Sciences de l'éducation</i>, souhaitent profiter de l'opportunité de passer les concours d'enseignement. D'autre part, l'augmentation des inscriptions tardives de la formation continue (FC) a constitué jusqu'en 2015 un frein à l'inscription, notamment en M2 <i>FFAST</i>. La baisse des effectifs s'accompagne logiquement d'une élévation du taux de réussite en M1. L'élévation de la réussite aux examens (de 38 à 58 %) suggère que la formation conserve un public dont le projet universitaire est plus affirmé.</p> <p>En M2 recherche, le taux de réussite est resté globalement le même (entre 68 et 70 % de validation) au cours de la période 2010-2014 ; mais les poursuites d'études en doctorat se sont accrues (43 % des doctorants du CREN proviennent de ce parcours). Le public comprend toujours une majeure partie de professionnels en reprise d'études.</p> <p>En ce qui concerne le M2 <i>FFAST</i>, le dossier n'indique pas si une capacité d'accueil a été fixée pour les étudiants en formation initiale (FI) et en FC. Pour ce parcours, le taux de réussite est alarmant sur la période la plus récente (seulement 9 validations pour 23 inscrits en 2013-2014). Le dossier précise que ce chiffre ne reflète pas l'arrière-plan des difficultés que représente l'inscription en FC : négociation avec les organismes payeurs (d'où des retards pour démarrer l'année), non remplacement des professionnels en formation (ce qui les contraint à programmer la validation de leur M2 en deux ans).</p> <p>En ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, elle apparaît stable et élevée. Le suivi se base sur les enquêtes de la cellule locale d'insertion professionnelle (CLIP) de l'Université de Nantes 18 mois, puis 30 mois après le diplôme. Les données les plus récentes concernent la promotion 2011-2012 : 18 mois après la sortie de la formation, 90,9 % des diplômés occupent un emploi ; c'est 97,1 % après 30 mois. De plus, 96,7 % des interrogés estiment que leur emploi est conforme à la formation suivie et 90 % sont satisfaits de leur emploi. Néanmoins, ces bons taux ne doivent pas masquer le fait qu'une très large partie des inscrits sont des professionnels en FC et que 53,6 % des diplômés retrouvent simplement leur emploi.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le dossier rend compte de manière explicite de l'adossement très étroit de la formation avec le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN). Cette articulation avec la recherche passe notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l'articulation des UE, mais aussi des sujets de mémoire, avec les axes du laboratoire : Axe 1 « Analyse de pratiques, analyse de l'activité, formation et professionnalisation », Axe 2 : « École, langues, plurilinguismes », Axe 3 : « Politiques éducatives, acteurs et dispositifs », Axe 4 : « Démarche clinique-dialogique en éducation et formation » ; - par les enseignements de méthodologie spécifiques, qui proposent aux étudiants en M1 et en M2 des options leur permettant d'utiliser le protocole d'enquête le plus pertinent par rapport à leur sujet ;
------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - par les oraux à mi-parcours (en parcours recherche) qui permettent de valider l'avancée de la recherche en la présentant devant des chercheurs issus de plusieurs axes du CREN ; - par la forte incitation des étudiants à assister à des manifestations scientifiques avec le soutien de l'école doctorale (ED 504) <i>Cognitions, éducation, interactions</i> ; - par l'encouragement des étudiants à s'intégrer dans les projets collectifs du CREN ; - par la mise en place d'un dispositif transversal en parcours recherche, qui permet de programmer des séminaires méthodologiques communs à d'autres masters de sciences de l'éducation du Grand-Ouest ; - par l'inscription du parcours <i>FFAST</i> dans le champ de la didactique professionnelle, qui passe notamment par la participation à une association internationale de recherche (RPDP) ; - par la convention signée par le CREN avec le rectorat de Nantes, qui ouvre aux étudiants de master des lieux de stage, d'analyse des activités et de recherche située, avec notamment deux Lieux d'éducation associés (LéA) à l'Institut français d'éducation (IFÉ). <p>L'importance donnée au travail encadré de recherche (TER) dans la formation se traduit par un volume important d'ECTS (European Credits Transfer System) très majoré par rapport aux autres UE : 28 ECTS en M1 (+ 6 ECTS de méthodologie de la recherche), 30 ECTS en parcours recherche (+ 6 ECTS d'enseignement méthodologique spécifique), 24 ECTS pour le parcours <i>FFAST</i> (+ 6 ECTS de construction d'un outil d'analyse). A noter que le décompte des ECTS varie entre la fiche RNCP et les annexes au dossier.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la professionnalisation</p>	<p>Cet item demanderait à être complété, notamment sur les apports des intervenants professionnels dans l'insertion des diplômés.</p> <p>La place dévolue à la professionnalisation passe principalement par le stage (trois semaines en M1), par la socialisation avec des professionnels (lors des enseignements et des manifestations scientifiques organisées par le CREN) ainsi que par les contacts avec les milieux professionnels, soit scolaires (établissements, ESPE, rectorat), soit de formation (IFSI pour la santé, ARIFTS pour le travail social), etc.</p> <p>La fiche RNCP est claire, mais apparemment incomplète (n'y figure que le M1). Elle comporte également des divergences avec les tableaux en annexes (sur le volume horaire ou sur la répartition des ECTS).</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et stages</p>	<p>Revendiquant une « pédagogie des situations », c'est-à-dire une formation par les situations, réfléchies à partir d'apports théoriques, la formation affirme favoriser l'alternance. Cependant, les modalités des stages gagneraient à être précisées. En M1, le stage obligatoire de trois semaines est intégré au TER. Les lieux sont déterminés par les conventions avec le rectorat d'académie, mais aussi avec des centres de formation, des cellules d'insertion, pôles de validation des acquis de l'expérience (VAE), etc. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui est intégré dans l'évaluation du TER (mémoire : 80 % et rapport de stage : 20 %). Il n'est pas fait mention d'un suivi, ni d'un tuteur de stage. Le volume horaire du stage devrait être également précisé.</p> <p>En M2 <i>FFAST</i>, le stage est annualisé (240 heures, les horaires de formation en présentiel étant aménagés sur deux jours par semaine). Le stage fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et l'organisme d'accueil en fonction du projet. Les professionnels en exercice sont dispensés de stage si leur projet de recherche porte sur leur milieu d'activité. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>	<p>Dans le cadre d'ERASMUS, sont rappelés les accords entre le département des Sciences de l'éducation de l'Université de Nantes et des universités italiennes (2), polonaises (2), espagnole (1), grecque (1), hongroise (1) et tchèque (1). Après une préparation qui commence dès la troisième année de licence (L3), les étudiants de Nantes ont la possibilité de suivre un ou deux semestres du M1 dans l'un de ces établissements (cela concerne sept étudiants entre 2010-2011 et 2014-2015, ce qui reste assez faible). Réciproquement, la spécialité <i>MPREF</i> a accueilli sur la même période huit étudiants (trois de Séville, deux de Rethymnon, un de Prague, un de Salento et un de Cracovie). En dehors d'ERASMUS, la mobilité entrante</p>

	<p>est évoquée avec la présence d'étudiants étrangers qui s'inscrivent en master dans la perspective d'une thèse (pas de données chiffrées).</p> <p>Le rayonnement international du CREN transparait à travers le projet de co-diplomation entre les Universités de Nantes et de Tunis, afin de créer le premier master <i>Sciences de l'éducation</i> en Tunisie.</p> <p>L'aide à la mobilité internationale passe par les enseignements d'anglais, prévus hors maquette en M1 (formation au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur, CLES, le niveau et le volume horaire ne sont pas précisés) et dans l'UE de TER en M2 mutualisée entre les parcours recherche et <i>FFAST</i> (20h de TD consacrées à l'entraînement à l'analyse d'un article scientifique en anglais).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont conformes aux règles universitaires.</p> <p>Le vivier principal du M1 est constitué majoritairement par les diplômés de L3 <i>Sciences de l'éducation</i> de l'établissement, qui entrent de droit. Pour les titulaires d'une autre licence ou d'un M1 du domaine des <i>Sciences humaines et sociales</i> (SHS) ou de <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i> (STAPS), l'entrée est examinée en commission de validation d'études. Pour les professionnels de l'enseignement ou de la santé disposant d'un diplôme bac +4 et ayant au moins trois années d'expérience, la procédure de validation d'acquis est ouverte. Le master est ouvert à la formation continue.</p> <p>L'entrée en M2 est accessible pour les titulaires d'un M1 <i>Sciences de l'éducation</i>. Pour les détenteurs d'un M1 d'une autre discipline des SHS, il faut ajouter une expérience de terrain dans le domaine de l'éducation ou de la formation. Là encore, la procédure de validation d'acquis est possible pour les professionnels (qui forment apparemment le plus gros contingent du M2 <i>FFAST</i>, sans que des données précises ne soient communiquées).</p> <p>Quel que soit le profil des candidats, une sélection intervient à l'entrée du M2. Outre l'audition, dont les critères d'appréciation sont communiqués (adéquation avec les champs de recherche du CREN, expérience professionnelle, faisabilité du stage pour le M2 <i>FFAST</i>...), le jury d'admission peut soumettre certains candidats à des examens de langue (notamment pour les étudiants étrangers). Le dossier sous-entend qu'une capacité d'accueil est fixée en M2 <i>FFAST</i>, mais le chiffrage est manquant. On ignore si c'est également le cas pour le parcours recherche.</p> <p>Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont prévus, mais essentiellement en M2 <i>FFAST</i>, à destination des professionnels en reprise d'études. Il s'agit d'un module de méthodologie du travail universitaire (prévu hors-maquette), d'une recommandation faite aux professionnels en M2 de suivre en parallèle des enseignements de M1, notamment de méthodologie et d'un accompagnement personnalisé par le directeur de mémoire dans le cadre du TER.</p> <p>L'aide à la réussite passe également en amont par l'accent mis sur l'information et l'orientation des futurs candidats à l'entrée en master. Des entretiens individuels sont proposés pour les candidats à l'entrée dans le M2 <i>FFAST</i>, afin de les aider à élaborer leur dossier.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le département des Sciences de l'éducation de l'Université de Nantes a choisi de privilégier le présentiel, y compris pour le parcours professionnel, tout en permettant une adaptation pour les professionnels en fonction et les stagiaires (en aménageant les enseignements sur un maximum de deux jours par semaine).</p> <p>Le M1 comporte 290 heures d'enseignement (120 heures CM et 170 heures TD). En M2, le parcours recherche totalise 166 heures d'enseignement (62 heures CM et 104 heures TD) et le parcours <i>FFAST</i> en compte 221 heures (108 heures CM et 113 heures TD).</p> <p>Le dossier mentionne l'ambition de privilégier « dans la mesure du possible » les TD en proposant des dispositifs pédagogiques innovants (situation-problème, simulation de situation professionnelle...). Néanmoins, les tableaux en annexe montrent une distinction forte entre UE théoriques (uniquement en CM) et options ou méthodologie (uniquement en TD). Aucune justification théorique ou pédagogique n'est donnée et on peut s'interroger sur la validation par les étudiants des UE qui ne leur proposent qu'un CM. Les modalités d'enseignement restent plus classiques qu'innovantes. Les effectifs réduits en master</p>

	<p>justifieraient un rééquilibrage pour proposer une part de TD dans ces UE de tronc commun disciplinaire.</p> <p>La place du numérique correspond aux objectifs de formation du master : d'une part, une formation aux compétences d'utilisation (préparation au C2i, certificat informatique et internet, et éventuellement au C2i2E, niveau 2 enseignant, pour les professionnels du champ de la formation et de l'enseignement) et l'utilisation de la plateforme MADOC de l'Université de Nantes et d'autre part, des enseignements en M2 <i>FFAST</i> visant à la conception et à l'usage des outils numériques pour la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes aux règles universitaires : deux sessions de contrôle, organisation semestrielle des UE, validation annuelle, association du contrôle continu (avec un minimum de deux évaluations) et des examens terminaux. Les règles de compensation correspondent également à la réglementation en vigueur.</p> <p>Il n'y a pas de clause conditionnant la validation de l'année de master à une note supérieure ou égale à 10 au TER ; cependant, le volume conséquent d'ECTS affectés au TER limite les possibilités de valider l'année sans le mémoire. Le redoublement en M2 n'est pas de droit mais subordonné à la décision du jury. L'organisation des jurys est transparente. Lors des soutenances en M2 <i>FFAST</i>, la présence d'un professionnel du domaine, ainsi que de deux enseignants-chercheurs, est systématique. La composition des jurys de diplômes est rappelée et montre le souci constant du département Sciences de l'éducation d'une rotation et d'un équilibre entre MCF et PU. A noter que la composition du jury du M2 <i>FFAST</i> est manquante.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'analyse des compétences visées par chaque année de la formation est présentée de manière complète et systématique, aussi bien dans la description du dossier que dans la fiche RNCP et dans les annexes descriptives au diplôme (ADD).</p> <p>Cependant, il n'existe pas de suivi des compétences à proprement parler. Le dossier évoque seulement l'évaluation des compétences disciplinaires lors des épreuves théoriques correspondant au tronc commun (« capacité à identifier et à mobiliser des concepts économiques, historiques, philosophiques, psychologiques ou sociologiques pour traiter des faits éducatifs ou des actions de formation »). Durant les TD, sont appréciées les compétences préprofessionnelles (« travail collaboratif, prise d'initiatives, identification des champs professionnels, etc. ») ; tandis que le TER et les TD de langue permettent d'évaluer les compétences transversales (« analyse de données, développement d'une argumentation critique, recherche de ressources scientifiques adéquates, maîtrise des outils numériques de référence et capacité à s'exprimer dans une langue vivante »).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Ce point reste peu informé par le dossier.</p> <p>Le suivi des diplômés est assuré par la cellule locale d'insertion professionnelle de l'Université de Nantes, qui effectue des enquêtes 18 mois et 30 mois après la sortie de l'université. Les questions posées portent sur la situation professionnelle, la stabilité du poste occupé, l'employeur, le salaire net mensuel et enfin la satisfaction des anciens étudiants quant à l'adéquation entre formation et emploi.</p> <p>Par ailleurs, les contacts avec l'association des anciens étudiants du parcours <i>FFAST</i> (Association des formateurs par l'analyse des situations de travail - AFAST) permettent également d'assurer la liaison entre responsables pédagogiques et diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le processus d'autoévaluation de la formation se réalise chaque année à deux niveaux : premièrement en interne, lors des assemblées générales de département (six par an), à laquelle participent l'équipe pédagogique de licence et de master, ainsi que les délégués étudiants. Un compte-rendu en est tiré et fait l'objet d'une concertation avec les délégués étudiants. Mais également au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langages, lors d'une réunion annuelle du conseil de perfectionnement des licences des six départements. Ce conseil de perfectionnement est composé des directeurs de l'UFR et de départements, ainsi que de l'ensemble des responsables d'année et de diplôme, mais comprend aussi un délégué étudiant par département. Il est présidé par une personnalité extérieure.</p>

	<p>On regrettera cependant que ce conseil de perfectionnement ne concerne que le niveau licence. La formalisation d'un conseil de perfectionnement, dans lequel les professionnels et intervenants extérieurs auraient une place, devrait constituer l'un des prochains objectifs de la formation.</p>
--	--

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : sciences de l'éducation et de la formation

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Lettres, langages, sciences humaines et sociales
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Métiers, pratiques et recherche en éducation et formation (MPREF)
Responsable de la formation	I. Vinatier

Observations :

Remarque préalable : les précisions suivantes concernent uniquement la spécialité MPREF de la Mention Sciences de l'éducation et de la formation portée par le département Sciences de l'éducation.

L'évaluation signale une sélection entre le master 1 et le master 2

Une sélection est effectivement opérée à l'entrée de la deuxième année mais le département proposera une modification des modalités pour le prochain quinquennal : à partir de 2017, l'accès au M2 sciences de l'éducation sera de droit pour les étudiants ayant validé un M1 en sciences de l'éducation à l'Université de Nantes ou dans l'une des universités de l'UBL (Maine, Rennes 2, UBO). Les modalités restent inchangées pour les autres candidats (M1 d'une autre mention).

L'évaluation mentionne une baisse des effectifs en master et propose de concevoir une nouvelle maquette intégrant des mutualisations avec les masters MEEF de l'Espé.

La baisse des effectifs semble enrayée. Nous constatons en effet une augmentation du nombre d'inscrits en master 1 ces dernières années, et particulièrement en 2015/2016 (N=50 étudiants). Ainsi, en l'état actuel, les effectifs du M1 constituent un vivier permettant de contribuer de manière satisfaisante au recrutement en master 2. Et ceci d'autant plus que les étudiants inscrits en M1 ont un projet universitaire plus affirmé que leurs prédécesseurs (poursuite en M2) ce qui devrait se traduire aussi par un taux de réussite plus élevé.

Par ailleurs, rappelons que la maquette 2012-2017 du MPREF comprenait déjà des mutualisations entre le parcours FFAST et deux parcours MEEF (parcours EEA et MASH). Elle portait sur 1 enseignement théorique et 2 options proposées par le parcours FFAST et 2 options proposées par le parcours EEA.

Cette mutualisation ne semble pas nous avoir aidé à maintenir nos effectifs et cela a occasionné des difficultés importantes de fonctionnement : les étudiants des parcours MEEF n'étant disponibles que les mercredis après-midi pour assister aux enseignements, il a été difficile d'organiser un planning cohérent d'un point de vue pédagogique pour l'ensemble des étudiants (FFAST et MEEF) en respectant la maquette.

Pour 2017-2022, les enseignements de master seront entièrement revus. Le master de sciences de l'éducation que nous proposons comprendra un tronc commun et 2 parcours types : « Politique d'éducation et de formation » et « Didactique professionnelle ». Ce Master de sciences de l'éducation visera à préparer les étudiants à l'exercice d'activités professionnelles dans les domaines de la formation professionnelle, de l'encadrement de services éducatifs, de l'insertion professionnelle, et des ressources humaines en entreprise et de la recherche en éducation et formation. Il formera les étudiants à la conception de formations, à l'accompagnement professionnel des individus et des collectifs, et à la gestion organisationnelle et pédagogique de structures éducatives. Il préparera également à la poursuite d'études en Doctorat.

Par ailleurs, partant du constat d'un développement de la pédagogie médicale (par exemple avec le fort développement de la simulation dans les formations médicales en réponse à l'exigence de ne pas réaliser un acte pour la première fois sur un patient), des enseignements seront mutualisés avec la mention « Éthique » du master « Santé » — portée par le département de philosophie de l'UFR Lettres et Langues —, de façon à initier ce nouveau public aux problématiques d'éducation et de formation.

Des séminaires de formation à la recherche seront également mutualisés avec les masters de sciences de l'éducation des universités de Brest, du Maine, et de Rennes 2.

L'évaluation signale une part importante des CM, et questionne le suivi du stage et son évaluation

Il nous semble important de mentionner qu'une part de la recherche réalisée en sciences de l'éducation est de la recherche-action, dont l'objectif est toujours de répondre à une demande sociale de transformation/conception des situations de travail ou de formation dans un objectif de développement des acteurs. Les conséquences sont multiples : la réalisation du mémoire constitue une formation par la recherche sans qu'elle soit déconnectée des objectifs d'action du milieu professionnel, il s'agit de construire une problématique avec le milieu professionnel (pas d'en produire une analyse extérieure et surplombante), le stage est consacré à cette élaboration. Son suivi est assuré par un enseignant-chercheur et/ou un professionnel, sa validation se fait conjointement à celle du mémoire. Dépendant du projet professionnel de l'étudiant (l'intervention ou la recherche), l'accent peut être mis sur la qualité du travail de terrain ou sur un plus important travail de conceptualisation. Pour rappel : un professionnel (le plus souvent l'encadrant sur le terrain) fait toujours partie du jury. Les critères de validation du stage sont donc orientés par l'analyse de la demande du terrain, sa reformulation (dans des termes correspondant à l'éducation et à la formation et à l'éthique professionnelle) et son traitement. Nous insistons pour préciser que ce processus de professionnalisation, qui relève d'une formation par la recherche, ne relève pas de la simple application de cadres théoriques et méthodologiques, mais bien d'un processus de problématisation qui prend appui sur des travaux de recherche.